

**DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE
PORTANT ACTUALISATION DE LA NOUVELLE BONIFICATION INDICIAIRE**

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2018,

Vu le code de l'Education ;

Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne ;

Vu l'avis du comité technique de l'université Clermont Auvergne du 24 septembre 2018 ;

Présentation du projet

Les modifications consistent en l'intégration de la filière bibliothèque, la création des fonctions de responsables adjoints de direction ou de service, la suppression de la Direction de l'Audit, la modification des fonctions éligibles au sein de la DRH et de la DIL suite à la réorganisation des deux directions, le transfert de la mission archive de la DAG à la DAJ, modifier les périmètres des DGA.

La date d'effet de ces changements est le 1er septembre 2018.

Vu la présentation de Monsieur le Président de l'université Clermont Auvergne ;

Après en avoir délibéré ;

DECIDE

D'adopter l'actualisation de la Nouvelle Bonification Indiciaire telle que définie en annexe à compter du 1^{er} septembre 2018

Membres en exercice : 37

Votes : 32

Pour : 18

Contre : 0

Abstentions: 14

Le Président,

Mathias BERNARD

CLASSE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA REFERENCE : CA UCA 2018-09-28-02

TRANSMIS AU RECTEUR :

PUBLIE LE :

Modalités de recours : En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.

Comité technique du 24 septembre 2018, CA du 28 septembre 2018.

Les modifications consistent à :

- intégrer la filière bibliothèque,
- créer des fonctions de responsables adjoint de direction ou service,
- supprimer la Direction de l'Audit,
- modifier les fonctions éligibles au sein de la DRH et de la DIL suite aux réorganisations de ces deux directions,
- transférer la mission archive de la DAG à la DAJI.
- modifier les périmètres des DGA

La date d'effet de ces changements est le 1er septembre 2018.

Création

Modification

Suppression

Fonctions	Précisions fonctions	Nombre de bénéficiaires	Points	Total
Agent comptable	Agence comptable	1	40	40
Chargé d'appui à la gouvernance	Présidence	1	20	20
Chefs de service	BCU	4	20	80
Chefs de service	Prévention des risques	1	20	20
Chefs de service	Recherche et valorisation	1	20	20
Chefs de service	Ressources humaines (service des personnels HU, service des retraites, service GPEC et Formation)	3	20	60
Chefs de service	Vie universitaire (CLASS)	1	20	20
Correspondant Informatique et Libertés (CIL)	Affaires juridiques et institutionnelles	1	20	20
Gestionnaire de site sur campus délocalisé	Sites : Aurillac, Moulins, Le Puy	3	20	60
Directeur	Achats	1	30	30
Directeur	Affaires financières	1	35	35
Directeur	Affaires générales	1	20	20
Directeur	Affaires juridiques et institutionnelles	1	30	30
Directeur	Audit	1	25	0
Directeur	BCU	1	35	35
Directeur	Formation	1	35	35
Directeur	Immobilier et logistique	1	35	35
Directeur	Recherche et valorisation	1	30	30
Directeur	Relations internationales	1	25	25
Directeur	Ressources humaines	1	35	35
Directeur	Vie universitaire	1	25	25
Directeur	Fondation	1	40	40

Fonctions	Précisions fonctions	Nombre de bénéficiaires	Points	Total
Directeur Général Adjoint	Chargé de la simplification et de l'organisation de l'université cible	1	40	40
Directeur Général Adjoint	Missions transversales, animation territoriale	1	40	40
Directeur Général Adjoint	Appui aux ressources	1	40	40
Directeur Général Adjoint	Appui aux missions	1	40	40
Directeur Général des Services	Direction Générale	1	50	50
Responsable Adjoint	Immobilier et Logistique	2	30	60
Responsable Adjoint	Ressources humaines	1	30	30
Responsable Adjoint	Affaires financières	1	30	30
Responsable Adjoint	BCU	1	30	30
Responsable Administratif	Centre Fleura / SCLV	1	20	20
Responsable Administratif	UFR Psychologie, sciences sociales et sciences de l'éducation	1	25	25
Responsable Administratif	Ecole de Droit	1	30	30
Responsable Administratif	Ecole d'Economie	1	20	20
Responsable Administratif	Ecole Universitaire de Management	1	30	30
Responsable Administratif	ESPE	1	30	30
Responsable Administratif	Pôle Administratif des Cézeaux	1	35	35
Responsable Administratif	Institut d'Informatique	1	20	20
Responsable Administratif	IUT d'Allier	1	30	30
Responsable Administratif	IUT de Clermont-Ferrand	1	30	30
Responsable Administratif	Polytech	1	30	30
Responsable Administratif	UFR d'Odontologie	1	20	20
Responsable Administratif	UFR Langues, cultures et communication	1	30	30
Responsable Administratif	UFR Lettres, Cultures, Sciences Humaines	1	30	30
Responsable Administratif	UFR Médecine et Pharmacie	1	35	35
Responsable Administratif	UFR STAPS	1	25	25
Responsable de plateforme	Animaleries des UFR Médecine et Pharmacie	1	20	20
Responsable de plateforme	IUT d'Allier	1	15	15
Responsable de plateforme	OPGC stations sismiques	1	20	20
Responsable de plateforme	Préparation en anatomie	1	15	15
Responsable de plateforme	Des UFR de Sciences et Technologies des Cézeaux	2	20	40
Responsable de Pole	Affaires financières	4	30	120

Fonctions	Précisions fonctions	Nombre de bénéficiaires	Points	Total
Responsable de Pole	Affaires juridiques et institutionnelles (archives)	1	20	20
Responsable de Pole	Agence comptable	4	30	120
Responsable de Pole	Communication	1	25	25
Responsable de Pole	Formation	4	30	120
Responsable de Pole	Immobilier et logistique (à l'exclusion du Pole MOOP)	6	30	180
Responsable de Pole	Prévention des risques	1	25	25
Responsable de Pole	Recherche et valorisation	4	25	100
Responsable de Pole	Ressources humaines	3	30	90
Responsable de Service	Appui au pilotage et au contrôle de gestion	1	35	35
Responsable de Service	Communication	1	30	30
Responsable de Service	Prévention des risques	1	30	30
Responsable Scolarité	Licence DEG	1	20	20
Responsable Scolarité	Ecole de Droit	1	20	20
Responsable Scolarité	Ecole d'Economie	1	15	15
Responsable Scolarité	Ecole Universitaire de Management	1	20	20
Responsable Scolarité	ESPE	1	20	20
Responsable Scolarité	Pôle Administratif des Cézeaux	1	20	20
Responsable Scolarité	Institut d'Informatique	1	15	15
Responsable Scolarité	IUT d'Allier	1	20	20
Responsable Scolarité	IUT de Clermont-Ferrand	1	20	20
Responsable Scolarité	Polytech	1	20	20
Responsable Scolarité	UFR d'Odontologie	1	15	15
Responsable Scolarité	UFR Langues, cultures et communication	1	20	20
Responsable Scolarité	UFR Lettres, Cultures, Sciences Humaines	1	20	20
Responsable Scolarité	UFR Médecine et Pharmacie	1	25	25
Responsable Scolarité	UFR Psychologie, sciences sociales et sciences de l'éducation	1	15	15
Responsable Scolarité	UFR STAPS	1	15	15
TOTAL NBI consommée sur enveloppe de 2815 points:				2820

Nombre de bénéficiaires: **108**